



Le Père Noël est passé Au CD de SALON !!!

Le, 18 décembre 2017



C'est avec un peu d'avance que le père Noël a déposé quelques cadeaux sous le sapin du Centre de Détention de Salon de Provence ... En effet, certains agents ont reçu une Demande d'Explication, pour ne pas avoir appliqué l'article 6 de la charte de gestion actuellement en vigueur !!!

Le **SLP FORCE OUVRIERE** du Centre de Détention de Salon de Provence ne comprend pas pourquoi la direction applique, avec force et sévérité, certains passages de la charte de gestion et en occulte d'autres ? Alors qu'il existe de nombreuses situations de non-respect de cette charte de gestion par la direction !!!

Mais quelle a été la seule erreur de nos collègues ???

Celle d'avoir omis d'avertir le chef de poste de leurs changements, ce qu'ils ont entièrement reconnu.

Monsieur le directeur, les changements de poste contribuent, au bon fonctionnement de l'établissement et permettent d'exercer dans de meilleures conditions de travail avec des agents volontaires ...

**Les changements de postes doivent donc CONTINUER !!!
Vous ne devez pas les interdire par des arguments fallacieux !!!**

Les 6 agents qui ont reçu vos demandes d'explications, sont les mêmes que vous avez félicité et remercié, lorsque notre établissement traversait de pénibles moments !!! Et avec tant d'autres agents de la détention, ils ont permis le bon fonctionnement de notre établissement !!!

Le **SLP FORCE OUVRIERE** du Centre de Détention de Salon de Provence **DEMANDE** le classement sans suite de l'ensemble de ces demandes d'explications.

Le **SLP FORCE OUVRIERE** du Centre de Détention de Salon de Provence **DEMANDE** que les changements de postes soient à nouveau autorisés, par simple demande au Chef de Poste.

**FORCE OUVRIERE
NOTRE RESISTANCE, VOTRE INFORMATION !!!**

Le Bureau Local